

Vallée de la Cure et vignoble en Bourgogne du 19 septembre 2020 au 21 septembre 2020

Organisatrice : Danielle Haenn	Niveau : moyen ▲
Avec accord : oui	itinérant avec portage
Effectif maximum : 8	Hébergement : gîte

Itinérance bourguignonne à travers les vignes prestigieuses d'Irancy, Saint-Bris-le-Vineux, Coulanges-la-Vineuse, les coteaux sinueux de l'Yonne avec de superbes panoramas. Puis la vallée de la Cure avec ses grottes. Sans oublier Auxerre, charmante ville médiévale.



Niveau et esprit

Nous marcherons d'un bon pas, en allure moyenne, afin de profiter de belles haltes pour visiter caves et beaux monuments.

Participation aux frais

85€ encaissés à l'inscription.

Incluant : deux nuits d'hébergement et petits déjeuners au gîte, la contribution aux frais de fonctionnement du CAF, les frais d'organisation (courrier, téléphone cartes, etc...), les frais de l'organisateur (transport...).

N'incluant pas : les pique-niques des midis, les repas du soir pris au restaurant (compter environ 20€/repas), possibilité de faire à manger au gîte pour ceux qui le souhaitent (prévenir avant), les en-cas et boissons diverses, le transport depuis Paris, les transports locaux car TER (environ 5€ par trajet, site TER Bourgogne ou appli. SNCF).

Transport

Aller: Départ le 19/09 à 8h34 de Paris Bercy - TER (891223) - Arrivée à 10h34 à Cravant-Barzanes.

Retour : Départ le 21/09 à 18h30 de **Champs-Saint-Bris**, TER (892404) - changement à Laroche-Migennes - Arrivée à 20h24 à **Paris Bercy**. (autre possibilité19h47 d'Auxerre, train direct Paris Bercy à 21h48).

Hébergement et repas

La Maison des Randonneurs (dortoirs) nuit et petit déjeuner (draps fournis). Les dîners seront pris au restaurant.

Programme

J1 - Cravant - Irancy - St Bris-leVineux- Champs-sur-Yonne

Distance étape : 22 km, au total durée : 5h30 environ de marche, dénivelé cumulé : + 430 m / - 430 m.

Départ de **Cravant**, nous monterons sur les coteaux de la vallée de l'Yonne jusqu'à **Irancy**, ses toits de tuiles bourguignonnes et ses vignes en font un des plus beaux villages vignerons de Bourgogne. Nous pourrons éventuellement, déguster son antique cru César.

A travers le vignoble entrecoupé de cerisaies, nous passerons à St Bris-le-Vineux célèbre pour son église du 13ème siècle, puis nous redescendrons au bord de l'Yonne à Champs-sur-Yonne.

Nous prendrons un TER à 18h29 de Champs-Saint-Bris pour Auxerre ou poursuivre par le GR jusqu'à Auxerre (+5km).

Après la dépose de nos affaires au gîte, situé dans un agréable parc au centre d'Auxerre, nous visiterons la ville.

Dîner au restaurant à Auxerre, nuit au gîte la Maison des randonneurs.



Vallée de la Cure

NW NC

Ville d'Auxerre

J2 - Cravant - vallée de la Cure - Voutenay-sur-Cure

Distance étape : 24 km, durée 6h environ, dénivelé cumulé : +450 m/ - 560 m

Nous prendrons depuis Auxerre un TER à 9h21 pour Cravant (arrivée 9h36)

Nous démarrerons notre randonnée au confluant de la Cure et de l'Yonne. Nous longerons la vallée de la Cure, jolie rivière qui descend du Morvan et se jette dans l'Yonne. Nous traverserons les beaux villages de Bessy-sur-Cure, Arcysur-Cure célèbre pour ses grottes, Saint-Moré, Voutenay-sur-Cure.

Nous reprendrons un CAR TER à Voutenay-sur-Cure à 17h35, pour retour à Auxerre (18h22).

Dîner au restaurant à Auxerre, nuit au gîte la Maison des randonneurs.

J3 - Champs-sur-Yonne - Vincelottes - Coulanges-la-Vineuse - Jussy - Champs-sur-Yonne

Distance étape : 25 km, durée : 6h30 environ sans les pauses, dénivelé cumulé : +410 m / -420 m

Train TER (892403) d'Auxerre à 9h21 pour Champs-sur-Yonne (gare Champs St Bris) arrivée à 9h27.

Entre Champs et Vincelottes, on est à flanc de coteau, avec des vues sur Coulanges et Jussy sur l'autre rive. Nous traverserons l'Yonne pour cheminer sur l'autre versant. Coulanges-la-Vineuse est située sur le dos d'une crête qui s'abaisse vers la vallée de l'Yonne. Nous descendrons ensuite à Vaux et Champs-sur-Yonne.

De là nous prendrons un TER à 18h30 à la gare de Champs-Saint-Bris pour Paris.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers:

• Carte CAF, pièce d'identité, carte vitale.

Marche et portage :

- Chaussures de randonnée.
- Sac à dos de 30 à 40 litres.
- Gourde ou Poche à eau de 1,5 litres.

Alimentation:

- Deux pique-niques, eau pour la première journée.
- Couteau, cuillère, gobelet.

Hygiène pharmacie:

- Savon, brosse à dents, petite serviette, mouchoir, papier toilette. Gel hydroalcoolique, masques.
- Petite pharmacie personnelle.

Vêtements:

- Chaussettes.
- · Chemisette ou tee-shirt
- Pantalon ou short.
- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid:

- Polaire, coupe-vent.
- protections de pluie.
- Housse de pluie du sac à dos.

Sécurité :

- Sifflet, couverture de survie.
- Chapeau, crème et lunettes de soleil.

Nuitées :

• Bouchons d'oreille, sandales.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne.

Cette sortie étant avec accord de l'organisatrice, vous devrez avoir reçu celui-ci pour être inscrit, y compris sur la liste d'attente. Procédez de préférence par demande d'accord en ligne lors du processus d'inscription.

Les places seront attribuées à partir du 21/07/2020 selon les règles de priorité du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les <u>conditions d'annulation et de remboursement</u>. À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

N.B. Selon la situation sanitaire les recommandations de prévention COVID seront à respecter.